



RAPPORT MORAL

2025



Mouvement Luttes Solidarités Travail

*« Un mouvement d'éducation permanente
qui rassemble les plus pauvres pour lutter, avec d'autres,
contre la misère et ce qui la produit »*

RAPPORT MORAL

2025



www.mouvement-lst.org

Table des matières

Avant-Propos	1
Précaution méthodologique - Un rapport co-écrit avec une intelligence artificielle	1
Un rapport d'éducation permanente	1
Le Mouvement LST - Histoire, charte et option de base	2
Régions et secteurs d'activités – Glossaire	4
Les régions ou Locales	4
Les secteurs d'activités et projets	4
1 - Construire notre parole collective.....	7
1.1 Une démarche d'éducation permanente	7
1.2 Les Caves et l'Assemblée des militants	7
1.3 Faire mémoire pour faire sens - Le cinquantenaire.....	9
1.4 Lire ensemble pour penser ensemble - L'arpentage et les rapports bisannuels.....	12
1.4.1 Une pratique de longue date... Quel que soit son nom.....	12
1.5 Donner forme à la parole – Journal, ateliers, expositions.....	13
2 - Se mobiliser.....	16
2.1 Du rassemblement à l'action publique- Les Transparents.....	16
2.2 Les mobilisations sociales de 2025	17
2.3 Construire le bien commun - La Caracole et les liens avec d'autres.....	18
2.4 Solidarité internationale - « Il n'y a pas de luttes séparées »	19
2.5 Mémoire vivante des luttes	19
3 - Interpellations citoyennes et politiques	22
3.1 Du vécu à la position publique	22
3.2 La concertation officielle - Le Rapport bisannuel 2024-2025	22
3.3 Recours juridiques - Faire respecter les droits par le droit.....	23
3.4 Le 17 octobre 2025 - Plaidoyer au Parlement de Wallonie	23
3.5 Analyses et prises de position 2025.....	25
3.5.1 Les services publics et les Déclarations de politique régionale.....	25
3.5.2 Logement social et droit au logement.....	25
3.5.3 Sécurité sociale et plan Arizona – « Ne nous laissons pas faire ».....	26

3.5.4	Allocations familiales et inégalités.....	27
3.5.5	Ici et ailleurs dans le monde, lutter pour une répartition équitable des richesses.....	27
4	Conclusion - Perspectives 2026.....	28
	Note méthodologique - Un rapport co-écrit avec une intelligence artificielle.....	30
	Première version – Mise en forme et illustration	30
	Deuxième version – Refonte autour de l'éducation permanente	30
	Points d'attention pour un travail de qualité.....	31

Avant-Propos

Précaution méthodologique - Un rapport co-écrit avec une intelligence artificielle

Ce rapport moral 2025 a été élaboré avec l'appui d'un assistant d'intelligence artificielle générative, dans une démarche assumée d'expérimentation et de transparence. Il ne s'agit ni d'un texte produit « par la machine » ni d'un texte écrit « malgré elle » : c'est le fruit d'un dialogue itératif (qui vise à améliorer, préciser, ajuster...) entre les responsables du Mouvement et l'outil, dans lequel chaque étape a été pilotée, relue et corrigée par une intelligence humaine. Par soucis de transparence, et pour ne pas alourdir le propos de ce rapport, **une note méthodologique plus détaillée se trouve en fin de document**. Cette note explicite la méthode suivie, les itérations réalisées et les points d'attention qui rendent un tel travail possible et utile.

Un rapport d'éducation permanente

Ce rapport moral 2025 relève les diverses actions, toujours à visée d'interpellation sociétale et politique. Il rend également compte d'une démarche – celle d'un mouvement d'éducation permanente – qui se construit au jour le jour à partir de la parole, de l'analyse et de l'engagement des plus pauvres, entre eux et avec d'autres. Cette démarche, le Mouvement LST l'enracine depuis cinquante ans dans une conviction simple : « Vivre pauvre, c'est résister à la misère. » De cette résistance quotidienne naît un travail de conscientisation, de rassemblement et d'interpellation qui constitue le cœur de notre action.

Le décret de la Communauté française du 17 juillet 2003 relatif au développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative définit cette action comme visant « l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits civils et politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux ». Reconnu comme mouvement d'éducation permanente depuis 1994, LST inscrit chacune de ses activités dans cet horizon : faire en sorte que les personnes les plus opprimées puissent élaborer collectivement une lecture du monde, devenir actrices d'initiatives qu'elles auront pensées ensemble, exercer leur citoyenneté de manière critique et faire valoir leurs droits.

Trois fils tissent dès lors la trame de ce rapport.

Le premier est celui de **la parole collective** : comment, en 2025, des personnes auxquelles la société dénie souvent jusqu'au droit d'exister publiquement, ont-elles construit une parole partagée, étayée, transmissible ?

Le deuxième est celui de **la mobilisation** : comment cette parole s'est-elle traduite en présence collective dans la rue, dans les institutions, aux côtés d'autres partenaires ?

Le troisième est celui de **l'interpellation citoyenne et politique** : comment cette parole et ces mobilisations ont-elles été portées vers les décideurs, les institutions, l'opinion, pour faire reculer la misère et ce qui la produit ?

Avant de dérouler ces trois chapitres, il nous apparaît important de resituer brièvement les ferments de nos actions : l'histoire, les régions et les secteurs d'activités du Mouvement, dont la diversité dessine la cartographie concrète de notre éducation permanente.

Le Mouvement LST - Histoire, charte et option de base

Le Mouvement Lutttes Solidarités Travail naît au milieu des années 1970 à Namur, dans le sillage des combats menés autour du site du « 55 », un lieu de grande pauvreté regroupant plus de deux cents personnes dans des bâtiments, caravanes et dortoirs voués à la fermeture entre 1974 et 1978¹. Un petit groupe choisit alors de « cheminer avec les habitants du 55 », d'organiser des rencontres régulières, puis d'occuper des immeubles abandonnés pour reloger les personnes expulsées. C'est ces rencontres qui se tenaient dans des dortoirs situés dans les caves du « 55 » qui sont à l'origine des réunions « caves » actuelles. Parallèlement, début des années 70, dans le quartier populaire de la rue des Brasseurs, naît un « Pivot culturel » : des activités hebdomadaires autour du livre sont organisées avec les enfants du quartier. Au moment de l'expulsion des familles lors des opérations de rénovation du quartier, les activités se déplaceront dans d'autres quartiers d'habitations sociales (quartier des Balances) et se centreront sur une bibliothèque de rue. La dynamique humaine qui donnera naissance au Mouvement prend racine dans l'union de ces deux dynamiques.

En novembre 1979, un premier feuillet préfigure le journal La Main dans la Main. Entre 1979 et 1982, les militants – issus de la grande pauvreté ou solidaires – se reconnaissent dans une même lutte. Cette reconnaissance et les options de cette lutte sont consignées

¹ Voir à ce sujet (sur le site www.mouvement-lst.org) une vidéo sur le 55 <https://www.youtube.com/watch?v=fj1Y9uklrU4>

dans « la Charte », véritable document fondateur de LST², élaborée collectivement durant cette période dans les différents lieux portés par la dynamique.

En 1983, le groupe se constitue officiellement en ASBL « Luttes – Solidarités – Travail ». Trois mots, trois exigences : « Luttes » parce que les travailleurs les plus pauvres luttent chaque jour pour résister à la misère ; « Solidarités » parce qu'elle est la seule force capable de faire reculer l'extrême pauvreté ; « Travail » parce que ces personnes restent des travailleuses et travailleurs, même reléguées dans le chômage et l'assistance, et que leurs luttes constituent un travail utile à la société. LST installe son siège au 64, rue Pépin, à Namur.

Le Mouvement s'étend ensuite à d'autres régions de Wallonie. Tous les groupes adhèrent explicitement –à travers les statuts, lorsqu'ils se constituent en ASBL- à la charte initiale. Si le centre historique de l'action se situe à Namur, les différents groupes se retrouvent régulièrement en Assemblée des militants et se reconnaissent formellement en « mouvement » sous deux formes. Tout d'abord, la « charte de Malonne », approuvée par l'Assemblée des militants le 18 février 1995 – Cette charte se veut comme un complément de la charte initiale. Cette dernière restant le document fondateur. Ensuite, une structure légale est créée « Fédération LST ASBL », dont sont membres les ASBL locales. C'est cette structure qui sera l'interface du Mouvement en matière de subvention d'Education Permanente, puis, avec le temps avec d'autres administrations, groupes politiques, citoyens ou militants.

LST Namur est reconnu comme Centre d'Expression et de Créativité par la Fédération Wallonie-Bruxelles et ce, depuis les activités du « Pivot culturel » déjà reconnu en 1978. LST Andenne l'a été également de 1995 à 2023. Depuis 1994, le Mouvement (actuellement à travers Fédération ASBL) est aussi reconnu mouvement d'éducation permanente pour adultes.

À partir de 1992, il participe à l'élaboration du premier Rapport Général sur la Pauvreté (RGP) commandé par le Gouvernement fédéral et publié en 1994, avec une multitude d'acteurs politiques et de la société, dont ATD Quart-monde, partenaire historique de LST. Depuis lors, LST contribue (toujours en partenariat très proche avec ATD Quart-monde) au suivi politique de ce rapport dans le cadre du Service interfédéral de Lutte contre la Pauvreté, dont l'accord de coopération de 1999 a donné une base légale à cette démarche de partenariat.

L'option de base du Mouvement est limpide : « restaurer la solidarité entre les personnes, travailler à ce que chacun soit respecté, que la justice et le partage ne soient plus de vains mots, et reconnaître le rythme auquel chacun peut avancer au vu de son expérience et de son histoire personnelle ». 2025 marque le cinquantième des « caves » et de la Bibliothèque de rue (1975-2025) – occasion de revisiter cinquante ans de méthode autant que de luttes.

Le document est disponible sur notre site internet : <https://www.mouvement-lst.org/mouvement.html>

Régions et secteurs d'activités – Glossaire

La structure du Mouvement LST n'est pas un organigramme : c'est l'inscription concrète de la démarche d'éducation permanente dans des lieux de vie, à hauteur de personnes. La présentation qui suit éclaire le vocabulaire qui traversera le rapport.

Les régions ou Locales

- ❖ LST Namur. Cœur historique du Mouvement, situé rue Pépin, le siège namurois rassemble Caves et permanences, ainsi que dans sa dimension de CEC : Bibliothèque de rue (quartier des Balances), Ateliers artistiques et militants... Il abrite également la Fédération.
- ❖ LST Andenne. Active depuis 1985, la régionale d'Andenne anime également des Caves d'adultes, permanences et ateliers d'expression (actuellement dans le cadre du CEC LST Namur).
- ❖ LST Condroz-Famenne-Ardenne (anciennement Ciney-Marche-Bastogne). Implantée dans les zones rurales et résidentielles précarisées, elle a agi initialement et longtemps auprès de familles habitant des campings et parcs résidentiels. Actuellement, le groupe rassemble des militants des cités sociales et de logements isolés. L'action est pour le moment centrée dans la région de Marche-Rochefort.
- ❖ LST Hainaut-Centre. Présente notamment à Fontaine l'Evêque, Couillet, Charleroi, elle structure des groupes locaux dans des cités où le logement public est en mauvais état.
- ❖ Fédération LST. Espace de coordination interrégionale qui assure la reconnaissance administrative du Mouvement mais aussi, et de plus en plus, sa cohérence et sa cohésion à travers l'Assemblée des militants, l'élaboration des analyses partagées et la représentation auprès des Pouvoirs publics et des partenaires (journal « La main dans la main », Concertations, atelier famille et Agora, ASS 21...).
- ❖ La rencontre des personnes et familles, chez eux, ainsi que les solidarités à travers des démarches sont aussi des dimensions développées dans chaque lieu d'implantation.

Les secteurs d'activités et projets

- ❖ Permanences. Lieux d'écoute, de partage et d'accompagnement dans les démarches du quotidien (logement, énergie, droits sociaux, justice). C'est souvent le premier point de contact d'une personne avec le Mouvement.

- ❖ Les Caves. Réunions régulières d'adultes – nommées en référence au sous-sol du « 55 » où se tenaient les premières réunions³. Elles sont à la fois lieux de réflexion à partir du vécu, espaces de prise de conscience collective et laboratoires de moyens d'action. Les Caves s'adressent plutôt à un public adulte. Une « Cave jeune » a fonctionné plusieurs années à Andenne et Namur.
- ❖ Ateliers thématiques. Logement, famille, emploi, santé, indicateurs de pauvreté... Ces ateliers approfondissent collectivement les questions structurelles, croisent les vécus régionaux et préparent les positions du Mouvement pour les concertations et interpellations. Ils sont généralement menés « en fédération », rassemblant les différents groupes locaux. Ils sont bien souvent associés à la démarche du suivi du Rapport Général sur la Pauvreté à travers la participation aux « Concertations » (voir ci-dessus)
- ❖ Centres d'Expression et de Créativité (CEC) –La reconnaissance est actuellement à Namur. Ses activités sont développées dans d'autres locales et plus particulièrement Andenne. Ils abritent les ateliers d'arts plastiques, d'écriture, de peinture, de mosaïque, de gravure, de photo, de vidéo... La création n'y est pas un supplément d'âme, mais un outil d'éducation permanente : prendre la parole autrement, occuper l'espace public, retrouver confiance et dignité.
- ❖ Bibliothèque de rue (BDR). Activité hebdomadaire, le mercredi après-midi à Namur (quartier des Balances). Depuis cinquante ans, elle apporte livres, lectures partagées et activités créatives aux enfants « là où ils vivent ».
- ❖ Journal La Main dans la Main. Mensuel fondé en avril 1981, il est la principale plateforme d'expression du Mouvement : témoignages, analyses, rubrique « Nos droits », éditoriaux. Sa rédaction est elle-même une démarche d'éducation permanente.
- ❖ Assemblée des militants. Lieu de rassemblement interrégional où se construisent les orientations, où la parole circule entre régions, et où se valident les engagements communs (positions, mobilisations, contributions aux concertations).
- ❖ La campagne Transparent qui porte notre slogan « On nous rend transparent, mais nous résistons tous les jours à la misère. »
- ❖ Le 17 octobre : Journée mondiale du refus de la misère. Rassemblement des militants, information public sur la Place de l'ange à Namur et interpellation au Parlement de Wallonie
- ❖ Coordination du 17 octobre. Espace de préparation de la Journée mondiale du refus de la misère, en réseau avec d'autres associations.
- ❖ LST Coopérative. Société coopérative enregistrée pour les travaux du bâtiment, qui a fonctionné une quarantaine d'années en assurant la formation de

³ Le nom de « Caves » vient aussi du mouvement ATD quart-monde où les premiers rassemblements à Paris se tenaient... dans des caves.

personnes privées d'emploi et a relevé le défi « nous sommes des travailleurs ». Dans ce sens, elle a toujours fonctionné dans le respect de l'ensemble des conventions collectives. La coopérative n'est plus active actuellement. Elle reste cependant une référence historique fondamentale.

- ❖ TROC et La Caracole. Centre d'expérimentation communautaire géré par l'ASBL TROC en lien étroit avec LST, lieu de vie alternative et d'alternative « au marché ».
- ❖ Rassemblements avec d'autres. LST agit en lien avec ATD Quart Monde, le groupe Agora, Associations 21, Jai Jagat, les syndicats ou encore, le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté et diverses plateformes associatives...

1- Construire notre parole collective

1.1 Une démarche d'éducation permanente

Le premier travail du Mouvement LST n'est pas l'action publique : c'est la construction patiente, sur la durée, d'une parole collective. Cette parole ne préexiste pas. Elle se construit dans les permanences où l'on est d'abord écouté, dans les caves où l'on apprend à dire devant d'autres, dans les ateliers où l'on transforme l'expérience en récit, en image, en analyse. Construire la parole collective, c'est rendre possible l'analyse critique de la société à partir du vécu de celles et ceux qui en subissent les violences les plus directes – ce que le décret de 2003 vise au premier chef en matière d'éducation permanente.

Cette construction est un processus exigeant. Elle suppose la confiance, parfois longue à instaurer ; elle suppose des outils – l'arpentage, l'écriture collective, la création artistique... – qui rendent la pensée partageable ; elle suppose aussi une attention au rythme propre de chacun, conformément à l'option de base du Mouvement. La parole ainsi élaborée gagne en force ce qu'elle perd en immédiateté : elle devient, selon le mot d'une militante, « ferme et pesée », appuyée sur des vécus convergents et étayée par les analyses du Mouvement.



1.2 Les Caves et l'Assemblée des militants

En 2025, la dynamique des Caves a continué de tisser le quotidien des quatre régionales. À chaque réunion, le même mouvement : on part d'un fait vécu – une exclusion du chômage, un logement insalubre, une démarche au CPAS – pour le relier à d'autres situations comparables, en dégager une lecture politique, et imaginer les moyens d'agir.

C'est dans une Cave, par exemple, que les militants ont visionné collectivement le 11 février 2025 le reportage « Je vous dérange » diffusé par RTL-TVI sur la mendicité à Namur. Les vives réactions ont nourri une réflexion sur la mendicité, le vagabondage et la peur, qui a ensuite alimenté l'écriture d'un éditorial commun : « Oui Monsieur Deborsu, votre approche et votre parti pris "nous dérangeant". »

L'Assemblée des militants, qui réunit régulièrement les régions, a tenu plusieurs temps forts. Le 22 mars 2025, l'Assemblée a porté la parole des personnes directement concernées par les mesures du gouvernement « Arizona ». Six témoignages ont été partagés, qui montrent comment l'Assemblée fonctionne comme atelier collectif d'analyse :

- ❖ « J'ai été sur la mutuelle après un accident, et maintenant on veut me forcer à retourner travailler alors que je ne suis pas capable. » – Pascale
- ❖ « Mon petit-fils est dyspraxique, il n'aura jamais de diplôme. Que va-t-il devenir ? » – Fabienne
- ❖ « Le Gouvernement table sur l'individualisme. Diviser pour régner, alors organisons-nous pour renforcer la solidarité. Si on arrive à s'unir, c'est un premier pas. » – Vincent
- ❖ « Le CPAS ne saura pas payer pour la majorité des chômeurs exclus. Il n'y aura pas d'emploi non plus pour tout le monde. » – Nicole
- ❖ « Les flexi-jobs sont exonérés de cotisations sociales, ce qui va fragiliser davantage la sécurité sociale. » – Luc
- ❖ « J'ai voulu reprendre le travail à mi-temps mais la mutuelle m'a répondu qu'ils n'ont pas à financer mes études pour travailler à temps partiel. » – Prescillia



Ces voix individuelles, mises en regard, deviennent une analyse collective : « Les réformes dites d'activation frappent d'abord celles et ceux qui vivent déjà dans la fragilité : malades, personnes âgées, jeunes sans emploi, mères isolées. » L'éducation permanente est ici à l'œuvre dans son sens le plus précis : transformer le vécu en savoir partagé, le savoir partagé en analyse politique, et l'analyse en outil d'interpellation.



1.3 Faire mémoire pour faire sens - Le cinquantenaire

C'est entre 1975 (1^{ère} intuition et rassemblement autour dans les réalités du « 55 » et naissance du Pivot culturel) et 1983 (acquisition de la personnalité juridique « LST ASBL » et installation dans « nos » locaux du 64 rue pépin à Namur) que le mouvement s'est constitué. Il y a donc ½ siècle que nos actions prennent corps. Cette année 2025 a dès lors été propice à réfléchir comment commémorer cet événement. Cette mémoire n'est pas un musée : elle est un outil de transmission et un support d'analyse critique.

Ainsi, plusieurs d'entre nous ont entrepris la relecture, et le classement par thèmes des articles édités dans notre journal « La main dans la main ». On relit ensemble les témoignages des fondateurs, les coupures de presse, les premiers feuillets, pour comprendre d'où l'on vient et lire le présent à cette lumière.

D'autres temps forts ont structuré cette mémoire collective. En voici quelques exemples :

- En mars, le témoignage approfondi d'un militant fondateur, qui a raconté son enfance dans un milieu ouvrier modeste, sa rencontre avec les habitants du « 55 » comme étudiant, et son choix de « cheminer avec eux ». Son récit relie l'histoire personnelle à la reproduction sociale : « j'ai vite compris que je faisais partie des

14 % des enfants de manœuvres terminant des études secondaires et des 3 % d'enfants de manœuvres accédant à l'enseignement supérieur ». Il rappelle qu'il est indispensable de savoir d'où on vient, relire le passé pour éclairer le présent ».

- En mai, le numéro spécial de La Main dans la Main consacré aux « années de lutttes » a publié une ligne du temps détaillée : du « 55 » à la naissance des caves en 1975, de la création de l'ASBL en 1983 à la coopérative de travail, de l'expansion à Andenne et Dinant à la participation au RGP de 1994, jusqu'aux mobilisations actuelles. Le 10 mai, une archive vidéo exceptionnelle découverte dans les archives numérisées de la RTBF – un reportage de 1975 documentant les lutttes autour du « 55 » – a été diffusée par le Mouvement comme outil d'éducation permanente : la matière première d'un retour collectif sur le sens de l'engagement.
- La Bibliothèque de rue elle-même s'est souvenue de ses cinquante ans d'existence par la réalisation d'une fresque. C'est l'aboutissement de 6 mois de travail avec les enfants pour qu'ils expriment ce qu'ils aiment dans leur quartier et aussi comment ils aimeraient qu'il se développe. Pour faire cela, un outil a été de leur faire découvrir « la chanson du bonhomme hiver » qui avait été écrite il y a trente ans par les enfants de la BDR. Les enfants actuels ont constaté qu'ils n'ont pas la même vision du quartier que celle des enfants d'il y a trente ans, mais qu'ils vivaient dans le même lieu et participaient au même projet. C'est ainsi qu'ils ont questionné les animateurs sur l'année de naissance de la BDR et ont voulu inscrire dans leur fresque les 50 ans de la BDR. Ainsi, ils s'inscrivent dans une histoire qui les dépasse.

La BDR n'est pas un service : c'est un atelier d'expression et de citoyenneté précoce, fidèle à sa devise « rencontrer les enfants là où ils vivent ».

Ces diverses réflexions devraient nous mener à construire un temps de « célébration », qui reste encore à définir, autour de ce demi-siècle d'existence.



DES ANNÉES DE LUTTES

DANS LES ANNEES 80,
ON SE RASSEMBLE, ON S'ORGANISE, ON TISSE DES LIENS, ON CREE

En 1980 :

Nous mettons sur pied, un lieu d'accueil et de formation à l'action collective, « L'Horloge », dans des bâtiments de la Fondation Gendebien. Ce lieu a permis de mûrir une charte, qui sera précisée dans le cadre de TROC et de LST. Ce lieu sera transféré à « la Caracole » en 1985.



En 1985 :

Des groupes s'organisent à Dinant, à Andenne. Des liens se tissent. Ils nous rejoignent dans notre action et nos combats.

En 1980 :

Participation à l'enquête sur le logement portée par différentes associations. Rencontre avec une délégation d'un groupe ATD actif dans la défense des habitants du quartier des Marolles.

En 1981 :

Nous relevons le défi « **Nous sommes tous des travailleurs** », nous créons une entreprise coopérative de rénovation du bâtiment qui fonctionnera une quarantaine d'années, en assurant la formation de personnes privées d'emploi et de connaissance d'un métier.

En 1981 : On se donne un nom **Lutttes-Solidarités-Travail**

Entre 1982-1983

Finalisation de notre Charte afin qui accompagnera les statuts.

En 1983 : création de l'asbl LST :

Qui s'installe dans un immeuble acheté et à rénover au centre-ville, rue Pépin, 62-64 à Namur. LST veut relever un défi : permettre un lieu d'expression et de soutien des luttes quotidiennes des plus pauvres pour résister à la misère et engager collectivement une libération qui **ne laisse personne de côté**.

DES ANNÉES DE LUTTES

DEPUIS LES ANNEES 90 JUSQU'À MAINTENANT... ET ÇA CONTINUE

Début des années 90, les différentes locales à Andenne, Ciney-Marche et Namur se mobilisent pour mettre sur pied une **Fédération** qui regroupe les divers pôles d'action militante agissant dans le cadre du Mouvement LST.

De 1992 à 1994

A partir de 1992, nous participons à l'élaboration du premier Rapport Général sur la Pauvreté (RGP) commandé par le gouvernement fédéral et publié en 1994. Depuis lors, divers groupes de militants participent avec les membres d'autres associations au suivi politique de ce rapport.

En 1996 : première marche historique pour la **Journée mondiale du refus de la misère** à Namur.



2014 : groupe de jeunes se crée à Andenne. Des jeunes montent sur les planches pour interpellier et susciter la réflexion « Du gravier dans les chaussures »

En 1990 : Parution de « La tuile », notre étude collective sur le droit au logement pour tous. Elle passe en revue les conditions de logement de personnes très pauvres dans le Namurois, en partant de notre propre histoire de logement.

Aussi en 1990 : un groupe de jeunes se crée à Namur. En 2013, ce sera à Andenne.

En 1994, nous obtenons une reconnaissance comme mouvement d'éducation permanente

Depuis 1994, nous mettons en place différents lieux de réflexion et d'analyse. Toujours à partir de notre vécu.

Ce sont les ateliers famille, les groupes sur le logement, sur la santé, les concertations avec le Service de lutte contre la pauvreté.

2003 : « La dignité parlons-en ». Nous écrivons une chronique de 25 ans d'application de l'aide sociale, un recueil du vécu des plus pauvres en rapport avec les activités du CPAS. Et tant d'autres...

Depuis 2008 : Nous nous rassemblons au Parlement wallon à chaque journée du refus de la misère



50 ans d'histoire- Ligne du temps du Mouvement LST

1.4 Lire ensemble pour penser ensemble - L'arpentage et les rapports bisannuels

En collaboration avec PAC (Présence et Action Culturelles), fin 2024, une vingtaine de participants venus des différents lieux d'implantation de LST ont « arpenté » l'ouvrage de Jean-Charles Stevens et Pierre Tevanian « On ne peut pas accueillir toute la misère du monde ». Les discussions en sous-groupes ont permis de comprendre comment fonctionne « la pyramide de la haine qui repose sur une banalisation de multiples discriminations », tout en mesurant « la violence vécue par les personnes qui ne maîtrisent pas la lecture devant une activité aussi simple que pouvoir lire des mots, des phrases, des textes et en comprendre tout le sens ». Cette double prise de conscience – sur la haine sociale et sur l'inégalité d'accès à la lecture – est un moment d'éducation permanente exemplaire, où l'analyse critique de la société et l'expérience vécue se nourrissent mutuellement.

Article Arpentage- Namur 2025



1.4.1 Une pratique de longue date... Quel que soit son nom.

Nous expérimentons ainsi explicitement la méthode de l'arpentage. Nous nous sommes surtout rendu compte qu'elle est –sans que nous ayons mis ce mot derrière notre pratique- l'une des méthodes-signatures du Mouvement. Pratique de lecture collective héritée des cercles ouvriers du XIX^e siècle – époque où « la plupart des travailleuses et travailleurs étaient dans les usines, ateliers ou champs depuis la tendre enfance, peu étaient scolarisés, et beaucoup ne savaient pas lire et écrire » – elle consiste à se partager un livre par tronçons, à le relire ensemble et à en tirer collectivement le sens.

Cette pratique «de lecture collective » s'est aussi imposée à nous par la population avec qui nous faisons chemin. Ensuite notre découverte de Paulo Freire et la pédagogie des opprimés ont renforcé nos convictions sur cette méthode. Nous en voulons pour preuve la phrase inscrite dans chaque journal « La main dans la main », depuis le début de sa parution. **« Que celui ou celle qui sait lire, lise et partage avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à lire »**

Peu importe le nom donné à cette démarche. Ce n'est pas l'appropriation actuelle par des classes plus privilégiées qui nous fait découvrir la pratique de lecture et construction collective.

La « méthode » est aussi fréquemment utilisée pour relire ensemble des documents techniques : textes des Rapports bisannuels, Déclarations de Politique Régionale ou

Communautaire, contrats de bail. En 2025, LST a contribué au Rapport bisannuel 2024-2025 du Service interfédéral de lutte contre la pauvreté, en optant pour trois axes : le logement public, les questions de santé et les malades de longue durée, et la numérisation et déshumanisation des services publics. La construction de ces contributions est elle-même un travail d'éducation permanente, qui associe militants et permanents et qui s'étale sur de nombreux mois.

1.5 Donner forme à la parole – Journal, ateliers, expositions

Le journal *La Main dans la Main* est l'un des principaux supports d'éducation permanente du Mouvement. Chaque numéro mensuel articule témoignages, analyses, rubrique « Nos droits » et éditorial. La rédaction est un atelier en soi : on lit, on écoute, on rédige, on relit, on amende. Une militante a témoigné dans le numéro de janvier 2025 du sens qu'a pour elle ce travail collectif : « À LST, on tisse des liens. On partage beaucoup de choses avec d'autres, comme ceux d'Andenne, du Hainaut, de Rochefort. Par le journal, lors des assemblées de militants, les ateliers créatifs, on a le point de vue des militants des autres régions, on entend les problèmes qu'ils ont aussi, qui rejoignent les nôtres. » Sa parole se conclut par une formule devenue un mot d'ordre : « On peut faire autrement, c'est possible. » Cette formule étant un leitmotiv de notre document « Piqûre de rappel » édité à l'occasion du 17 octobre 2024, Journée mondiale du refus de la misère.

Les rubriques juridiques du journal méritent une mention particulière : elles transforment le droit en outil d'autodéfense. **En 2025, la rubrique « Nos droits »** a abordé l'état des lieux locatif (janvier), la criminalisation historique du vagabondage (mars), le précompte immobilier et la fiscalité du logement (avril), le droit de s'assembler



Atelier pliage du journal-Namur 2025

(mai), le droit de s'associer (juin), le loyer abusif et les grilles de référence (septembre), la limitation du chômage dans le temps (octobre, novembre, décembre). Cette construction patiente d'un savoir juridique partagé est une contribution directe à l'exercice des droits, telle que le décret de 2003 la place au cœur de l'éducation permanente.

Les ateliers d'expression sont l'autre lieu où la parole prend forme. À l'atelier d'arts plastiques de Namur, **le travail collectif sur le thème « La rue est à nous »** a abouti, après plusieurs mois de réflexion et de réalisation, à l'installation de pavés en mosaïque réparant les trottoirs de notre rue (rue Pépin à Namur). Pour les participants, c'est « une manière de prendre soin du bien commun et de montrer que nous sommes présents, de prendre notre place dans l'espace public et le débat citoyen ». **À l'Atelier Reflet, en juin**, le travail sur la notion d'émancipation a donné naissance à une installation et à des

œuvres exposées en vitrine. Une phrase, formulée collectivement par les participants, en résume l'esprit : « L'émancipation, ce n'est pas une course. C'est un processus personnel, parfois long, parfois difficile, mais toujours précieux. »

Le même atelier « reflet » a produit en septembre une œuvre collective intitulée « Nos vies à la poubelle », symbolisant le sentiment que « tout un tas de mesures, de droits démocratiques et sociaux sont jetés à la poubelle ». Ces travaux constituent les « messages » qui sont placés à la vitrine de notre local, à l'attention des passants.



Avec le groupe d'Andenne, l'atelier d'expression a produit un film d'animation à partir du vécu de chacun sur l'acceptation des différences : « On est tous humain ».

Du 2 au 29 septembre 2025, LST a accueilli dans ses locaux à Namur, l'exposition « Le Droit de Vivre » du CEPAG (Centre d'Éducation Populaire André Genot), proposée à travers les illustrations de Harald Franssen, auteur de la BD « Un cœur commun. La belge histoire de la Sécurité sociale ». L'exposition invitait à parcourir les quatre-vingts ans de la Sécurité sociale belge. Le 22 septembre, une visite suivie d'un débat sur « l'avenir de la Sécurité sociale » a prolongé l'exposition par un temps d'analyse collective – un format typique de l'éducation permanente, où une œuvre devient le support d'une élaboration commune.

L'exposition était accessible au « grand public » durant cette période.

Après un temps de maîtrise du sujet, des militants de LST ont ainsi accueilli et guidé plusieurs classes et groupes à travers l'exposition.





Tableau, Atelier créatif - Namur 2025

2- Se mobiliser

2.1 Du rassemblement à l'action publique- Les Transparents.

La parole construite dans les Caves et les Ateliers ne reste pas dans les lieux où elle est élaborée. Elle s'éprouve dans la rencontre avec d'autres, dans la rue, dans les rassemblements. Cette mise en mouvement collective constitue le deuxième axe de notre éducation permanente : « la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives », selon la formule du décret de 2003. Pour les militants de LST, se mobiliser n'est pas un débordement de l'analyse : c'est l'analyse même qui se prolonge en geste public, parfois solitaire et silencieux, parfois massif et bruyant.

Les « personnages transparents » illustrent cette continuité. Ces silhouettes grandeur nature, créées par les ateliers du Mouvement, accompagnent les militants dans toutes les manifestations de 2025. Elles disent visuellement ce que la parole dit : que les plus pauvres sont rendus transparents, mais qu'ils résistent. Tout au long de l'année, ces transparents ont été présents dans diverses manifestations auxquelles LST a participé : le 31 mars à Namur, le 1er avril à Charleroi, le 24 septembre à Namur, à la mobilisation pour Gaza des 18-19 août, à l'automne chaud de novembre... Ils sont devenus une signature visuelle du Mouvement dans l'espace public.



Les « Transparents » prennent également une place particulière dans les mois qui précèdent et lors de la Journée mondiale du refus de la misère (17 octobre). Nous menons en effet depuis plusieurs années une « campagne Transparents » qui vise à informer et sensibiliser partenaires et public sur cette notion de transparence des plus pauvres. Chacun est ainsi invité à laisser à sa fenêtre, dans le local d'accueil de son association, ou service, sur son trottoir... une ou plusieurs affiches, un ou plusieurs personnages transparents.

2.2 Les mobilisations sociales de 2025

Le 31 mars 2025, à l'appel des syndicats, une grève nationale rassemble à Namur de nombreuses personnes contre les politiques du gouvernement fédéral « Arizona ». LST y est présent avec « plus d'une vingtaine de militantes et militants accompagnés de nos personnages transparents ». Le Mouvement soutient les grévistes qui « expriment leur colère face aux nombreuses mesures imposées par le gouvernement Arizona », mesures qui « fragilisent de plus en plus le monde du travail et produiront beaucoup de pauvreté et d'inégalités ».

Manifestation - Namur 2025



Le 1^{er} avril 2025 à Charleroi, une délégation de LST Hainaut-Centre rejoint plusieurs centaines de personnes lors de la manifestation pour le droit au logement organisée par le collectif DAL (Droit Au Logement-Charleroi) et un collectif d'associations. Les transparents sont à nouveau présents. La revendication est claire : « un réel droit au logement pour toutes les familles et toutes les personnes ».

Le 24 septembre 2025, LST participe massivement à la manifestation syndicale en front commun FGTB-CSC, soutenue par le monde associatif, à Namur. Les mots d'ordre dénoncent « les diverses mesures de l'Arizona qui s'attaquent aux services publics, les exclusions du chômage, la fragilisation de la Sécurité sociale et surtout le manque d'emplois de qualité ».

L'automne 2025 est, pour reprendre une formule reprise dans le Mouvement, « un automne chaud ». **En novembre, les trois journées de grève en front commun** les 24, 25 et 26, qui s'ajoutent aux actions des enseignants et au préavis des syndicats du rail, portent les revendications partagées par LST depuis de nombreuses années : « contre les dérégulations en matière de protections sociales et du travail, contre le démantèlement

de la Sécurité sociale, mais aussi pour faire contribuer plus justement au financement public les revenus tirés des patrimoines colossaux ». Le Mouvement publie une analyse intitulée « Faire grève, c'est défendre notre démocratie » : « Faire grève aujourd'hui, c'est aussi défendre les fondements de notre démocratie qui sont



Préparation Manifestation avec les militants d'Andenne – Namur 2025

menacés par de nombreuses décisions prises actuellement, dont certaines dépassent largement les aspects économiques et sociaux pour atteindre d'autres droits fondamentaux comme le droit d'association. »

2.3 Construire le bien commun - La Caracole et les liens avec d'autres

La mobilisation prend aussi des formes plus discrètes mais tout aussi structurantes. **Le 14 août 2025, La Caracole** – centre d'expérimentation communautaire géré par l'ASBL TROC en lien étroit avec LST – accueille une étape du projet « Un Tour des Mondes en Commun » organisé par Les Amis de la Terre. Une quinzaine de personnes, d'âges et d'horizons différents, venues à vélo, partagent un repas, visitent les lieux, découvrent une exposition retraçant les cinquante ans du Mouvement. Le temps d'échange porte sur « les liens entre passé et enjeux présents, les solidarités avec les opprimés, à La Caracole parmi les biens communs et outils de résistance, et en quoi elle constitue un lieu d'expérimentation de vie alternative et d'alternative au marché ». Cette rencontre montre comment se mobiliser ne se limite pas à manifester : c'est aussi rendre visible une expérimentation alternative.

Tout au long de 2025, LST a tissé sa mobilisation à celle d'autres : ATD Quart Monde, le CEPAG, les syndicats FGTB et CSC, les Amis de la Terre, la Ligue des droits humains, le collectif DAL Charleroi. Cette logique d'alliances s'inscrit dans la conviction que « le rassemblement peut contribuer à faire reculer la misère » – principe affirmé dès la fondation du Mouvement.



2.4 Solidarité internationale - « Il n'y a pas de lutttes séparées »

La mobilisation s'élargit aussi vers la solidarité internationale. **Les 18 et 19 août 2025, LST rejoint d'autres associations dans une mobilisation de solidarité avec la population de Gaza.** À l'initiative d'un Front commun syndical et associatif, un rassemblement se tient devant le Parlement de Wallonie à Namur pour interpeller une Commission du Parlement réunie sous l'impulsion de certains partis de l'opposition, afin de « forcer le Gouvernement Wallon à prendre des mesures concrètes pour faire pression sur Israël en agissant réglementairement sur nos échanges commerciaux ». LST y est présent avec ses « personnages transparents » pour dénoncer aussi la transparence de toutes les victimes de ce conflit.

Le message martelé ce jour-là est essentiel à la démarche du Mouvement : « il n'y a pas de lutttes séparées ». Les mobilisations pour les droits sociaux ici en Belgique et la solidarité avec les peuples opprimés dans le monde « doivent être comprises comme un même combat ». Les responsables politiques qui « scandent haut et fort la



destruction des solidarités et le mérite de l'individualisme sont les mêmes qui refusent de reconnaître le génocide en cours à Gaza, au nom d'un prétendu réalisme économique, froid et déshumanisé ». Articuler le local et le global, donner à voir les fils communs entre injustices, est une dimension fondamentale de l'éducation permanente.

2.5 Mémoire vivante des lutttes

Marc, le « 55 », le Pacte social, « Militants et fiers de l'être »

Se mobiliser, c'est aussi entretenir la mémoire des combats passés et la rendre opérante pour le présent.

Nous entretenons le souvenir des militants qui nous ont quitté, laissant leur héritage de lutte. Ainsi, en 2025, le Mouvement a rendu hommage à Marc, militant de longue date et pilier de l'action principalement à Andenne. Il est décédé cette année.

Un autre récit est celui d'un autre militant – arrêté pour vagabondage parce qu'il dormait à la gare alors qu'il travaillait chez Guillaume (entreprise de ramassage des ordures ménagères), envoyé au centre de détention de Merksplas où « on gagnait 2 francs de

l'heure et il fallait avoir au moins 2000 francs pour pouvoir sortir » – Ce n'est pas seulement une page d'histoire personnelle, c'est un point de comparaison qui éclaire les politiques actuelles d'« activation » et la criminalisation contemporaine de la pauvreté.

De même, le Mouvement n'a cessé de rappeler en 2025 que les réformes du gouvernement Arizona « trahissent les objectifs fondamentaux du Pacte social belge de 1944 ». Les luites sociales et syndicales du XIX^e et du XX^e siècle visaient à « assurer aux travailleurs ainsi qu'à leurs enfants et petits-enfants de vivre dignement sans craindre pour leur avenir, après, entre autres, une perte d'emploi, une maladie ou un accident ». Cette mémoire, mobilisée à chaque éditorial et à chaque interpellation, donne à la résistance d'aujourd'hui sa profondeur historique.

Régulièrement, dans la rubrique « Militants et fiers de l'être » notre Journal « La Main dans la Main », invite des militants à raconter leur histoire et à partager ce qui les a amenés à s'engager dans le Mouvement.



Flyers - 17 octobre 2025

3- Interpellations citoyennes et politiques

3.1 Du vécu à la position publique

Le troisième axe de notre démarche – qui correspond aux finalités du décret de 2003 en matière de citoyenneté active et d'exercice des droits – consiste à porter la parole et l'analyse construites collectivement vers les décideurs, les institutions et l'opinion. Cette interpellation prend plusieurs formes : participation aux concertations officielles, recours juridiques, prises de position publiques, plaidoyers thématiques, mobilisations symboliques, exposition et installations dans l'espace public. Toutes partagent la même exigence : que les politiques publiques soient confrontées à la réalité de la grande pauvreté, et que les premiers concernés aient voix dans les décisions qui les concernent.

3.2 La concertation officielle - Le Rapport bisannuel 2024-2025

Depuis 1992, LST contribue aux travaux du Service interfédéral de lutte contre la pauvreté, dont l'accord de coopération de 1999 a posé la base légale. Le Rapport bisannuel 2024-2025, consacré aux services publics, a mobilisé le Mouvement de bout en bout : Caves préparatoires, ateliers thématiques, contributions écrites collectives. LST a structuré sa contribution autour de trois axes – le logement public, les malades de longue durée, et la numérisation et déshumanisation des services publics – tout en insistant sur une thèse politique : les services publics doivent être considérés comme des « biens communs », au même titre que l'environnement, l'air, l'eau, l'espace public, les outils de transmission des connaissances, la culture, le logement public.



Rapport bisannuel du SLP -
2024-2025

Le rapport, intitulé « **L'Humain comme boussole dans les services publics** » a été **présenté officiellement le 16 décembre 2025**. Il livre un état des lieux des conditions d'accès aux services publics pour les populations les plus pauvres et formule des recommandations aux pouvoirs publics. Pour LST, ce travail est exemplaire d'une démarche d'éducation permanente : il associe militants et permanents pendant deux ans, transforme le vécu en analyse politique, et débouche sur un outil dont les pouvoirs publics sont tenus de s'emparer. Cela ne doit cependant pas occulter la difficulté de faire inscrire dans ces rapports certaines de nos revendications ou analyses. Les rapports de

force, d'intérêts de classes et de castes sont bel et bien présents, parfois au sein même du monde associatif, voire militant. La lucidité par rapport à cette réalité fait partie de la démarche d'éducation permanente.

3.3 Recours juridiques - Faire respecter les droits par le droit

L'année 2025 a été marquée par une victoire juridique importante. Le 6 juin 2025, le Conseil d'État annule une circulaire fédérale de juillet 2023 qui limitait à six mois l'octroi d'une adresse de référence en CPAS pour les personnes sans domicile. LST avait porté, avec d'autres associations, un recours contre cette mesure jugée « aux finalités avant tout sécuritaires », qui « augmentait l'insécurité d'existence de nombreuses personnes et familles et contribuait à masquer le réel problème d'accès à l'habitat ». Cette annulation protège le droit des personnes sans domicile à conserver une adresse officielle pour accéder aux services publics.

Cette démarche s'inscrit dans une tradition longue. Dès 2014, LST s'était mobilisé contre un règlement communal namurois sanctionnant la mendicité, en introduisant un recours au Conseil d'État avec la Ligue des droits humains et une personne ayant une grande histoire de pauvreté. L'arrêt de janvier 2015 avait donné raison aux requérants. Pour LST, le recours juridique est un prolongement légitime de l'éducation permanente : faire valoir les droits par les outils que la démocratie elle-même met à disposition.

3.4 Le 17 octobre 2025 - Plaidoyer au Parlement de Wallonie

La Journée mondiale du refus de la misère est, depuis la première « marche historique » de 1996, organisée par LST à Namur. Il s'agit d'un temps fort annuel d'interpellation politique. Depuis 2008, c'est à proximité du Parlement de Wallonie, puis au sein de celui-ci que nous menons un temps de commémoration et d'interpellation autour de « la dalle en l'honneur des victimes de la misère ». Cette stèle a été placée sur les murs du Parlement précisément à l'initiative de LST. En 2025, ce rassemblement au Parlement de Wallonie le vendredi 17 octobre porte le thème : « Agir contre les maltraitements sociaux et institutionnelles ». Comme chaque année, le Mouvement obtient une dérogation à l'interdiction de manifester en zone neutre « pour pénétrer en groupe dans la verrière du Parlement à l'occasion du 17 octobre » – exercice concret du droit de s'assembler.



Le plaidoyer porté ce jour-là par les militants devant les parlementaires est sans concession : « Mesdames, Messieurs les Parlementaires, il est encore temps de réagir, de changer complètement de cap. » Les interpellations rappellent les responsabilités des élus dans la production des inégalités : « Vous avez des responsabilités ! » ; « Optez pour les valeurs de solidarité et de démocratie ! » Une capsule vidéo de l'intervention « Acte 1 – Vous êtes responsables des exclusions du chômage » a ensuite été diffusée par le Mouvement, transformant le moment d'interpellation en outil pédagogique partageable.

Le document publié à cette occasion : « Quand les lois enferment les plus pauvres dans la misère au lieu de les protéger », articule témoignages, analyses et revendications. Il sert simultanément d'outil de mémoire et de ressource pour la défense des valeurs de solidarité, d'humanité, de démocratie et de justice sociale. La télévision locale « Boukè » rappelait dès 2024 que LST défile chaque 17 octobre derrière la banderole « On nous rend transparents, mais nous résistons tous les jours à la misère » – formule qui ramasse la philosophie d'une interpellation à la fois symbolique et politique.



3.5 Analyses et prises de position 2025

3.5.1 Les services publics et les Déclarations de politique régionale

Dès janvier 2025, nous analysons les Déclarations de Politique Régionale (DPR Wallonie) et Communautaire (DPC Fédération Wallonie-Bruxelles) et y voyons « une volonté politique clairement affichée de détricoter les services publics et les solidarités structurelles que sont la fiscalité ou la Sécurité sociale ». Nous soulignons aussi le contraste entre les coupes budgétaires annoncées et les investissements publics de prestige – gares, palais de justice, locaux parlementaires – qui « entraînent des dépenses publiques élevées » alors que des constructions plus sobres auraient pu remplir les mêmes missions.

3.5.2 Logement social et droit au logement

Le logement est, depuis l'origine, un combat central. En février 2025, à Dinant, un groupe de militants LST se réunit pour témoigner des conditions du logement public : « C'est comme du carton, on a froid en hiver, on entend tout ce que fait le voisin » ; « De notre appartement, j'entends courir les rats dans les faux plafonds depuis qu'ils sont venus faire les travaux ». Le statut de cohabitant pénalise la solidarité familiale : « J'ai eu le cas avec mon fils, quand je l'ai hébergé, je suis devenue cohabitante et mes revenus ont diminué ». Mais on reste en logement social parce que le loyer y est bien plus accessible : « À Ciney, je payais 800 euros tout compris. Ici 500, ça permet de vivre un peu » ; « Je suis passé de 550 euros dans le privé et là 300 euros et des poussières. »

L'analyse du Mouvement, publiée en juin sous le titre « Résistons aux changements imposés par les gouvernements », s'appuie sur les données de l'IWEPS regroupées par le Centre d'Études en Habitat Durable de Wallonie : entre 2002 et 2021, la majorité des locataires du logement social (75 % à 80 %) sont des allocataires sociaux sous différents statuts (pension, chômage, maladie, handicap), les autres (environ 20 %) ayant d'autres revenus dont le travail – avec une diminution de 2 % des locataires en emploi en 2021. Imaginer le logement social comme



Photo manifestation pour le droit à l'habitat- provenance RWDH- Namur 2025

un « ascenseur social » en limitant la durée des baux « ne tient absolument pas compte de la réalité socioéconomique de la population ».

En juin, LST rejoint un collectif engagé dans le combat contre la gentrification du quartier Saint-Nicolas à Namur. Un bâtiment appartenant au CPAS, qui abrite des personnes et familles à faibles revenus, est mis en vente au plus offrant. LST participe à une manifestation devant le bâtiment et « dénonce fermement cette décision de vente » : le CPAS « participe ainsi à l'éviction de ce quartier de populations fragilisées ». Le Mouvement rappelle les projets immobiliers d'envergure qui transforment Namur – aménagements du Grognon, annexes du Parlement Wallon et passages souterrains pour les parlementaires, gare et pont suspendu – et revendique que « le bâtiment reste dans le patrimoine public : il y a urgence à défendre une politique de logement solidaire où chacun a sa place ».

3.5.3 Sécurité sociale et plan Arizona – « Ne nous laissons pas faire »

Tout au long de 2025, LST publie analyses, éditoriaux et capsules vidéo sur les mesures du gouvernement fédéral. Quelques chiffres-clés circulent dans les Caves et le journal : le gouvernement vise un taux d'emploi de 80 % d'ici 2029, ce qui supposerait de créer plus de 550 000 emplois supplémentaires selon les projections de Statbel – chiffre jugé « ambitieux, voire irréaliste ». Le budget de la Sécurité sociale consacre 49 % aux pensions et seulement 3 % au chômage complet : le ciblage des allocations de chômage est dès lors « plus idéologique qu'économique ». La limitation des allocations de chômage à deux ans produira « des exclusions en masse » et, pour beaucoup, « une rupture d'affiliation avec la sécurité sociale pour une période indéterminée, voire définitive ».

Le Mouvement déconstruit aussi le récit gouvernemental sur l'augmentation de 500 € des bas salaires : ce n'est qu'un « différentiel » obtenu en plafonnant les allocations au plus bas et en diminuant les cotisations sociales, « loin d'être un gain pour les travailleurs » mais contribuant « à appauvrir l'un comme l'autre ». L'éditorial du 1er mai prend la forme d'un appel : « Osons nous rassembler pour lutter et résister ensemble. » Et l'éditorial reprend la formule de Valérie, militante à LST : « Assez d'entendre parler de malades de longue durée ou des chômeurs profiteurs ! Qui sont les profiteurs sinon celles et ceux qui peuvent vivre des profits générés dans les sphères économiques et financières ? »

LST reprend les chiffres extérieurs qui confirment ses analyses. Le 13 novembre 2025, la RTBF diffuse une interview de Jean-François Orianne : « Pour l'heure, il n'y a clairement pas d'emploi pour tout le monde. Avoir de l'emploi pour tout le monde serait d'ailleurs difficilement réalisable. Regardez en Région wallonne où on a plus de 200 000 chômeurs et où le Forem publie un peu plus de 20 000 offres d'emploi en permanence sur son site. Mathématiquement, ça ne rentre pas. On ne peut pas faire rentrer 200 000 chômeurs dans 20 000 offres d'emploi. » Le 11 février 2026, la RTBF révèle que « plus de 200 000

Belges ont eu recours à l'aide d'une banque alimentaire en 2025 », confirmant l'analyse de LST sur l'« arme alimentaire »⁴ et l'appauvrissement de masse.

3.5.4 Allocations familiales et inégalités

Le 10 septembre 2025, LST publie une analyse sur une nouvelle piste de réforme : la mise en cause de l'universalité des allocations familiales. Le Mouvement dénonce « l'outrance de certaines propositions » et « la banalisation à propos de l'importance de ce revenu pour le budget d'un grand nombre de familles », voire « un certain mépris par rapport à celles-ci pour qui ces allocations sont une nécessité vitale, qui va jusqu'à laisser sous-entendre que ces familles font des enfants pour les allocations ».

3.5.5 Ici et ailleurs dans le monde, lutter pour une répartition équitable des richesses.

Le Mouvement n'a cessé en 2025 de remettre les chiffres en perspective. Dès avril, il rappelait : « Aujourd'hui, 1 % des exploitations agricoles concentrent 70 % des terres agricoles du monde. Plus de 80 % des exploitations agricoles sont des petites exploitations de moins de deux hectares. » Et au début de l'année, le rapport Oxfam était mobilisé pour rappeler qu'« en 2023, les 1 % les plus riches possèdent près d'un quart de toutes les richesses du pays, soit plus que 70 % de la population nationale ». L'analyse critique de la société, telle que la prévoit le décret d'Education Permanente de 2003, passe par cette circulation patiente de chiffres et d'analyses dans le tissu militant.



Atelier Reflet-Namur 2025

⁴ Voir article dans LMDM janvier 2022 « l'arme alimentaire ». Disponible sur https://www.mouvement-lst.org/lmdlm/2022-02_lmdlm.pdf

4 Conclusion - Perspectives 2026

À l'aube de 2026, le Mouvement LST aborde de nouveaux défis en s'appuyant sur la dynamique d'éducation permanente déployée tout au long de 2025. La logique des trois chapitres reste notre boussole : continuer à construire la parole collective, continuer à nous mobiliser, continuer à interpeller.

Pour la parole collective, le Mouvement maintiendra ses espaces d'expression – Caves, ateliers, journal La Main dans la Main, CEC, Bibliothèque de rue – qui contribuent à redonner confiance et dignité.

Une attention particulière sera portée à la formation des jeunes militants : connaître l'histoire pour mieux analyser et comprendre le présent. Ainsi qu'à la diffusion des analyses produites collectivement.

Pour la mobilisation, l'année 2026 s'ouvre dans la continuité de « l'automne chaud ». LST sera présent aux côtés des syndicats pour les diverses manifestations. La position du Mouvement est claire : « Nous démontons la mécanique néolibérale qui est à l'œuvre chez nous depuis les années quatre-vingts. L'Arizona déstabilise les fondements de nos démocraties avec des mesures violentes, génératrices d'inégalités et de misères. C'est à cela que nous résistons collectivement. » La campagne « Transparents » et l'usage des personnages transparents seront poursuivis, et le partenariat de longue date avec ATD Quart Monde restera un pilier des actions, notamment à travers nos rencontres de « convergence ». Tout comme les liens avec les syndicats qui se sont renforcés à travers les mobilisations communes de 2025.

Pour l'interpellation citoyenne et politique, les enjeux sont nombreux. Les premières exclusions du chômage ont commencé le 1^{er} janvier 2026 : LST a publié l'appel « Face aux exclusions du chômage – Ne pas baisser les bras ! Allons tous en recours ! » et organise un soutien concret aux personnes concernées, en lien avec les syndicats. Le Mouvement continuera de revendiquer un droit réel et opposable au logement, car actuellement « les pouvoirs publics ont un devoir de moyens et pas de résultats en ce qui concerne le relogement » ; il continuera de défendre une taxation des revenus locatifs sur base des loyers réels plutôt que sur le seul revenu cadastral, ainsi qu'un rôle régulateur des pouvoirs publics dans la détermination des loyers.

LST suivra attentivement les suites données aux recommandations du Rapport bisannuel 2024-2025 et demandera des comptes aux décideurs sur les engagements pris. Le Mouvement entend aussi dénoncer l'absence de « cadastre des fortunes » permettant de « percevoir les impôts sur toutes les sources de revenus » des plus riches, alors qu'un « cadastre » de toutes les aides aux allocataires sociaux est envisagé par le gouvernement. Et il continuera d'affirmer que les combats sociaux locaux et la solidarité internationale

sont indissociables – comme l'a montré la mobilisation pour Gaza en août 2025 : « Ici comme là-bas, ce sont les mêmes combats, les mêmes enjeux. »

L'année 2026 s'annonce déterminante. Les attentes envers les pouvoirs publics sont claires : que les gouvernements, à tous les niveaux, renoncent aux politiques qui accroissent la pauvreté et engagent au contraire des mesures courageuses pour une société plus juste. Moratoire sur les expulsions domiciliaires sans relogement, retrait de la limitation du chômage dans le temps, investissements publics dans le logement et la santé, revalorisation des revenus de remplacement, régulation des loyers : tels sont les actes concrets que le Mouvement réclame. Comme nous le proclamions avec force dans notre publication du 17 octobre 2024 « Piqûre de rappel », et comme le rappelait une militante : « On peut faire autrement, c'est possible. Les riches s'enrichissent et le pauvre s'appauvrit. On peut faire autrement, c'est possible. »

En 2026, LST continuera à transformer la colère en espoir, et l'espoir en action – pour que les promesses d'une société plus solidaire deviennent enfin réalité. Nos luttes continuent.



« Battons-nous pour leur avenir » – Perspectives 2026

Note méthodologique - Un rapport co-écrit avec une intelligence artificielle

Première version – Mise en forme et illustration

La première version du rapport est partie d'un document Word de travail rassemblant l'essentiel de la matière 2025 : témoignages, événements, prises de position. La demande initiale était simple en apparence – produire « une mise en forme quasi prête à l'impression » – mais elle a mobilisé plusieurs opérations en cascade. L'assistant a d'abord exploré le site mouvement-lst.org pour en extraire la charte graphique : palette indigo (références #3F51B5, #283593, #5C6BC0), choix typographiques (Calibri pour les titres, Georgia pour le corps de texte), tonalité visuelle sobre. Le contenu du document source a ensuite été lu et structuré paragraphe par paragraphe, en repérant les niveaux de titre, les listes et les citations. La mise en page a été générée par script (format A4, page de garde dédiée, table des matières, pied de page numéroté, en-tête courant) et exportée en Word puis en PDF.

Deuxième version – Refonte autour de l'éducation permanente

La deuxième version, que vous lisez ici, repose sur quatre demandes précises que vous avez formulées : (1) déplacer le centre de gravité du texte de l'« inventaire de l'action politique » vers le récit d'une démarche d'éducation permanente, en rendant visibles le processus, les secteurs et la dynamique de rassemblement ; (2) ancrer explicitement le texte dans la définition de l'éducation permanente du décret de la Communauté française du 17 juillet 2003 et montrer comment chaque action de 2025 en relève ; (3) restructurer le rapport en trois chapitres principaux – Construire notre parole collective, Se mobiliser, Interpellations citoyennes et politiques – précédés d'une présentation des régions et des secteurs ; (4) s'appuyer sur la dernière version du document de travail tout en consultant le site Internet du Mouvement et ce qui se dit de LST en 2025 dans la presse et ailleurs.

Pour répondre à ces consignes, l'assistant a procédé en plusieurs temps. Il a relu intégralement la version précédente pour en extraire les faits, les témoignages et les analyses, sans perdre la précision factuelle (dates, chiffres, noms, citations). Il a recherché et lu le décret de 2003 pour en restituer la lettre exacte. Il a parcouru le site mouvement-lst.org pour valider la nomenclature des régions (Namur, Andenne, Condroz-Famenne-Ardenne, Hainaut-Centre, Fédération) et des secteurs d'activités (permanences, caves, caves de jeunes, ateliers thématiques, CEC, Bibliothèque de rue, journal, Assemblée des militants, Coordination du 17 octobre, Coopérative, TROC et La Caracole, rassemblements avec d'autres). Il a ensuite consulté plusieurs sources externes 2025-2026 – article de Boukè sur la banderole « On nous rend transparents », interview de Jean-François

Orianne à la RTBF du 13 novembre 2025 sur l'inadéquation entre offres d'emploi et chômage en Wallonie, dépêche RTBF du 11 février 2026 sur les 200 000 Belges aidés par les banques alimentaires, afin d'enrichir et de croiser les analyses internes du Mouvement avec un regard extérieur.

Sur cette base, le texte a été entièrement réorganisé. La structure chronologique mois par mois a cédé la place à une structure thématique : chaque chapitre commence par un rappel du fil d'éducation permanente qu'il développe et déroule ensuite les actions, témoignages et analyses qui l'incarnent. Les six témoignages de l'Assemblée des militants du 22 mars 2025, par exemple, ne sont plus présentés comme un événement parmi d'autres : ils illustrent le mouvement de transformation du vécu individuel en analyse politique collective – exactement ce que le décret désigne comme « analyse critique de la société ». Les illustrations ont été redistribuées dans les trois chapitres en cohérence avec leur sens éditorial.

Points d'attention pour un travail de qualité

L'expérience de ces deux itérations met en évidence plusieurs conditions sans lesquelles un assistant d'intelligence artificielle ne peut produire un rapport moral utile. La première est l'ancrage documentaire : l'outil ne doit jamais inventer ni « combler les blancs ». Tous les faits, citations, dates et chiffres mobilisés dans ce rapport proviennent soit du document de travail fourni par le Mouvement, soit de sources publiques explicitement consultées (site mouvement-lst.org, presse 2025). Lorsque l'information manque, l'outil doit le signaler plutôt que d'extrapoler.

La deuxième est la qualité du pilotage humain. Sans la consigne précise de recentrer le rapport sur l'éducation permanente, le texte serait resté un inventaire chronologique compétent mais à côté de ce qu'est LST. Votre retour – exigeant, nuancé, ancré dans une connaissance fine du Mouvement – a été le véritable moteur de la refonte. L'IA exécute, propose, structure ; elle ne décide ni du sens, ni des priorités, ni de la voix. Le retour itératif (« voici plusieurs retours à prendre en compte pour la suite ») est ce qui transforme une production technique en un texte qui dit quelque chose. Le texte a été relu à chaque étapes. Des modifications ont été réalisées, et une lecture collective finale a validé le document.

La troisième est le respect de la voix collective. Un rapport moral n'est pas un texte neutre : il porte la parole d'un mouvement, avec ses formules, ses convictions, ses désaccords avec l'ordre établi. L'assistant a veillé à conserver les expressions propres de LST (« cheminer avec », « caves », « personnages transparents », « il n'y a pas de luttes séparées », « Nos luttes continuent ») et à citer textuellement des militantes et militants, plutôt que de les paraphraser. Cette fidélité à la parole originale est non négociable dans un texte d'éducation permanente.

La quatrième est la transparence. Mentionner explicitement le rôle de l'IA dans la production du rapport – ce que fait cette note – fait partie de la démarche. Cela permet au lecteur de situer le texte, d'apprécier la part de l'outil et celle des humains, et d'éviter

toute ambiguïté sur la nature du travail. C'est aussi, en soi, un geste d'éducation permanente : rendre visibles les conditions de production du discours public.

L'intelligence artificielle, utilisée ainsi, n'est ni un substitut au travail militant, ni une garantie de qualité automatique. C'est un outil, dans la même famille que la machine à écrire ou le traitement de texte – plus puissant, plus rapide, mais qui ne dispense ni de la lecture critique, ni du dialogue, ni de l'engagement. C'est dans cet esprit que ce rapport moral 2025 a été élaboré.

Nos Coordonnées

Fédération LST

Fédération LST asbl
rue Pépin, 27
5000 Namur
Belgique
Tél : 081 22 15 12
federation@mouvement-lst.org

LST Andenne

LST Andenne asbl
rue d'Horseilles, 26
5300 Andenne
Belgique
Tél : 085 84 48 22
GSM : 0496 70 92 81
andenne@mouvement-LST.org

LST Condroz-Famenne-Ardenne

LST Condroz-Famenne-Ardenne asbl
Doyon, 13
5370 Flostoy
Belgique
GSM : 0486 33 36 17
ciney-marche-bastogne@mouvement-lst.org

LST Namur

LST asbl
rue Pépin, 27
5000 Namur
Belgique
Tél : 081 22 15 12
namur@mouvement-lst.org

LST Hainaut-Centre

LST Hainaut-Centre
Claire Goethals
rue du Centre, 19
1460 Virginal
Belgique
GSM : 0486 33 43 59
hainaut@mouvement-LST.org